

**Wallonie****Esneux**

## **URBANISME**

### **AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par Administration Communale d'Esneux demeurant Place Jean d'Ardenne 1 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé Chemin de la Haze, 16 à 4130 Esneux et cadastré division 1, section D n°199E.

La demande vise les travaux suivants : agrandissement, création et fermeture de baies + création d'une classe supplémentaire et ajout d'escaliers métalliques et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet s'écarte d'un règlement communal adopté avant l'entrée en vigueur de CoDT et devenu Guide pour les raisons suivantes :

Matériaux :

- utilisation d'un bardage en ardoise
- utilisation de menuiseries en aluminium bleu

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be), dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 13 juillet 2023 au 28 août 2023 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be)